



Objet : Mise en œuvre du contrat de liquidité CYBERGUN

A partir du 03 mai 2004 et pour une durée de un an renouvelable par tacite reconduction, la société *Cybergun* (FR0004031839) cotée sur le Second Marché, a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à la société Marché Inter Actions (MIA).

Pour la mise en œuvre du contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 66 824 titres
- 1 429.48 euros